

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE.

DISCOURS DE M LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE POUR L'INSTALLATION DES NOUVEAUX MAGISTRATS.

L'installation des nouveaux magistrats est un moment important dans leur vie professionnelle, mais aussi pour la juridiction.

C'est le moment où le magistrat réalise un avancement, un changement de tribunal ou de fonction. C'est un nouveau cap dans sa carrière.

Pour la juridiction, c'est un renouvellement de ses effectifs, c'est un peu de sang neuf qui vient aérer la juridiction et lui offrir de nouvelles perspectives et de nouvelles approches.

Au parquet, avec mon arrivée, c'est en quelques semaines un tiers des effectifs qui est renouvelé.

C'est considérable !

Hommage doit d'abord être rendu aux partants.

Madame Céline RAIGNAULT Madame RAIGNAULT a toujours fait preuve d'un engagement exceptionnel dans l'exercice de ses responsabilités à la tête du service de la permanence majeurs-mineurs qui lui était confié. C'est un service difficile. Elle a fait preuve d'un grand enthousiasme et d'un grand professionnalisme.

Madame RAIGNAULT est partie pour le parquet de Pointe-à-Pitre.

M Thierry BONIFAY quitte le parquet de Grasse après plus de 10 années d'exercice. Magistrat remarquable possédant une maîtrise parfaite des contentieux de l'urbanisme, de l'environnement, et du droit pénal du travail.

Il a été une référence incontournable pour tous ses partenaires, dans tous ses domaines de compétence.

M BONIFAY est nommé Vice président en charge de l'application des peines à Marseille

Mme Delphine DURAND: Affectée au service civil du parquet, après avoir contribué pendant 2 ans et 8 mois à la permanence générale des majeurs, Mme

Delphine DURAND a toujours veillé à être à jour du traitement de son courrier et de ses règlements. Elle s'est montrée toujours disponible, sûre et performante.

Elle nous quitte pour être juge à NICE

Mme Camille BERTHET, substitut des mineurs, a parfaitement su prendre en charge des affaires délicates ou susceptibles de retentissement.

Elle savait prendre dans l'urgence les décisions qui s'imposaient et, même dans les situations difficiles, elle savait décider des orientations les plus adaptées.

Mme BERTHET part comme juge d'instruction à Nice

Je souhaite une bonne route à ces magistrats de qualité.

J'exprime un regret c'est que trois d'entre eux aient quitté le parquet pour le siège.

Peut être est-ce un signe où le parquet a du mal à être attractif pour ses meilleurs éléments ?

C'est malheureusement un phénomène que l'on constate de plus en plus car les contraintes qui pèsent sur le parquet sont lourdes et les perspectives sombres.

Je suis heureux d'accueillir dans mon parquet 4 nouveaux magistrats :

M Philippe TOCCANIER, vous êtes nommé procureur de la République adjoint.

Vous avez 45 ans, vous êtes marié et avez deux enfants.

Vous avez fait des études de droit et avez obtenu un diplôme d'études approfondies en sciences criminelles.

Après votre service militaire vous réussissez le concours d'entrée à l'ENM en 1992.

Vous êtes nommés substitut à Besançon en juillet 1996, puis substitut à AJACCIO, en janvier 1999 où vous participerez à la gestion des affaires ERIGNAC et BONNET.

De septembre 2002 à septembre 2005 vous êtes nommés substitut à ANGERS.

De juin 2005 à juillet 2008 vous êtes PR à MONTLUCON.

Et de juillet 2008 à septembre 2013, vous êtes PR à GAP.

Votre riche expérience de parquetier dans plusieurs tribunaux et vos deux affectations dans des postes de PR vous donnent toute légitimité pour occuper un poste de PRA.

C'est tout naturellement que vous allez prendre la direction de la Section de l'Action Publique Générale majeurs- mineurs et de l'Exécution des Peines.

L'animation et la direction de la police judiciaire dans ce ressort est un challenge important et ce d'autant qu'une grande partie de votre section est renouvelée.

L'activité judiciaire dans ce ressort est particulièrement dense et complexe.

Je vous ai confié le soin de monter et de développer un véritable Bureau des Enquêtes.

C'est un moyen moderne de maîtrise de l'action publique auquel je crois beaucoup, car il permet un réel suivi des affaires et redonne aux parquets la maîtrise de la direction d'enquête et du temps judiciaire. Les bureaux des enquêtes peuvent être une véritable force de frappe contre la délinquance

Vous aurez avec les magistrats placés sous votre autorité à créer et développer cet outil.

M Edouard LEVRAULT :

Vous avez 36 ans et vous allez être papa bientôt.

Vous avez fait vos études de droits à Paris 2 et êtes diplômé de l'institut de criminologie de Paris.

Vous réussissez le concours de L'ENM en 2002.

Vous étiez Juge d'instruction LAON depuis 06/2005.

Vous êtes nommé VPR GRASSE.

Votre longue expérience de juge d'instruction est un fort atout pour notre parquet et pour le service auquel j'ai décidé de vous affecter.

Il est important de se souvenir que bien que parquetiers, nous devons toujours raisonner aussi comme des magistrats du siège pour évaluer la pertinence des enquêtes, des preuves et des dossiers que nous soumettons à nos collègues juges.

Vous allez seconder M TOCCANIER, PRA dans l'animation de la Section de l'Action Publique Générale majeurs- mineurs et de l'Exécution des Peines.

Vos précédentes fonctions de juge d'instruction vous prédestinent tout naturellement pour monter et animer, sous l'autorité de votre PRA, le Bureau des Enquêtes dont je viens de parler. Je crois que dans ce domaine votre expérience nous sera très utile et pourrait servir d'exemple.

Mme Clémence PEYROU TEITGEN, vous avez 33 ans.

Vous avez une petite fille de un an.

Après des études de droit à la Sorbonne vous êtes entrée à l'ENM en 2007.

Substitut à AMIENS depuis juin 2009 vous avez été en charge de l'exécution des peines, du parquet civil et des mineurs.

Vous allez être affectée à la Section de l'Action Publique Générale majeurs- mineurs et de l'Exécution des Peines.

Vous aurez en charge les mineurs.

Je ne doute pas que l'expérience que vous avez acquise dans la gestion des affaires mettant en cause des mineurs sur les quartiers très difficiles d'Amiens, notamment Amiens nord nous sera très utile.

M Eric POUDER, vous avez 33 ans.

Vous êtes le compagnon de Mme Clémence PEYROU TEITGEN.

Vous avez fait des études de droit à Rennes puis avez été reçu au concours d'entrée à l'ENM en 2007.

Vous avez été substitut placé auprès du PG de RENNES avant d'être nommé substitut à AMIENS en juillet 2011.

Vous allez être affecté à la Section de l'Action Publique Générale majeurs-mineurs et de l'Exécution des Peines, où vous aurez la permanence des majeurs et le traitement du courrier général.

Vous assisterez M LEVRAULT dans la gestion du Bureau des enquêtes.

Je souhaite à tous les magistrats une bonne installation dans ce magnifique palais de justice et dans cette très belle région.

Le ressort de Grasse compte 568500 habitants répartis sur 62 communes dont les plus peuplées sont sur la bande côtière et le littoral.

98 % de la population vit en zone urbaine.

La particularité du département des Alpes Maritimes est d'être doté de deux tribunaux de grande instance de taille comparable et d'avoir des effectifs et des contentieux à peu près identiques.

Du point de vue du parquet, cela nous conduira à nous rapprocher du parquet de Nice pour mener des politiques communes et j'invite les nouveaux arrivants comme mes autres collègues du parquet à avoir présent à l'esprit d'être innovant dans cette optique et de me proposer toutes démarches qui pourraient aller dans ce sens.

Avec mon collègue de Nice, nous souhaitons autant que faire se peut avoir les mêmes réponses pénales pour les contentieux qui s'y prêtent, contentieux routiers, vols simples, traitement de la délinquance des mineurs, travail illégal, etc.

S'agissant des quelques règles auxquelles je tiens en tant que chef de parquet, je rappelle que le parquet s'inscrit dans une chaîne de responsabilité et ce qui fait la force du parquet, c'est de s'inscrire dans une action cohérente et soudée.

Je souhaite que les magistrats de mon parquet soient toujours respectueux des prérogatives de nos partenaires, magistrats du siège, et avocats, notamment, car

l'œuvre de justice doit se faire avec le seul but d'une justice efficace et humaine, respectueuse des justiciables.

Outre, comme je l'ai dit que je tiens beaucoup à la direction effective de la police judiciaire, je rappelle que le parquet, si le parquet est de par la loi hiérarchisé, c'est aussi et avant tout une équipe. Il faut que cette équipe soit homogène et soudée autour du procureur de la République.

Enfin, je tiens aussi à la rapidité de la réponse pénale.

Je souhaite que vous abordiez cette nouvelle période de votre vie avec enthousiasme, car notre mission est un défi permanent qui nécessite énergie, imagination et passion.

Avant de conclure, je tiens à remercier toutes les autorités qui ont bien voulu honorer cette audience de leur présence.

Monsieur le président, j'ai l'honneur de requérir qu'il soit donné lecture des décrets de nomination des magistrats aujourd'hui installés, qu'il soit procédé à leur installation, qu'il me soit donné acte de mes réquisitions et dire que du tout il sera dressé procès verbal.

Grasse le 30 août 2013.

Georges GUTIERREZ

Procureur de la République